



Conservatoire
d'espaces naturels
Midi-Pyrénées

EDITO

Quelques mois ont passé depuis le dernier numéro du bulletin. Ce nouveau bulletin va vous permettre de découvrir le documentaire « On l'appelle aussi rat trompette », petit condensé de 20 minutes sur les acteurs du Plan et le Desman... Le réseau Natura 2000 est également mis à l'honneur dans ce numéro. Le Conservatoire, avec l'appui de la DREAL Midi-Pyrénées, a initié un partenariat avec les animateurs de documents d'objectifs afin de leur apporter un soutien technique et scientifique pour une meilleure prise en compte de l'espèce. D'autre part, à l'échelle des Pyrénées, 11 sites Natura 2000 ont fait l'objet du dépôt d'un projet LIFE+ Nature sur la « Conservation des populations de Desman des Pyrénées et de ses habitats dans les Pyrénées françaises ». En attendant la réponse de la Commission Européenne quant à l'acceptation de ce projet, au printemps 2014, le Desman reste pisté sur les cours d'eau pyrénéens qui petit à petit redeviennent accessibles, après les épisodes récents de crues exceptionnelles.



Hervé Brustel,
Président du
Conservatoire
Régional des
Espaces Naturels
de Midi-Pyrénées

Sommaire

- 1 **À DÉCOUVRIR**
Mise en images du Plan National d'actions en faveur du Desman des Pyrénées
- 2 **ACTUS**
- 3 **DOSSIER**
Le Desman des Pyrénées et Natura2000
- 5 **FOCUS**
Un + pour le Desman, le Life



la première fois en 1811, de torrents pour trouver des insectes aquatiques mais seulement des trichoptères et parmi ceux-ci les deux seules variétés ne se fabriquant pas de fourreau (comme le porte-bois). Et que fait-il de ses jambes ? Les deux autres variétés : le Desman des Pyrénées et le Desman de la vallée du Rhin. Les Desmans sont des mammifères de la famille des Castoridés. Ils sont très adaptés à la vie dans les torrents, en général 500 mètres linéaires.

Mise en image du Plan National d'actions en faveur du Desman des Pyrénées



« **On l'appelle aussi rat trompette** » est un DVD documentaire de 20 minutes qui a été réalisé par Nicolas Cailleret de l'association le Gobie, produit par le Conservatoire et EDF. Destiné au grand public, français ou espagnol, il aborde sur un ton ludique, les différentes actions menées dans le cadre du plan national d'actions pour préserver le Desman et les problématiques de son étude et de sa protection.

Un projet collectif

Le film présentant les actions du Plan national, de nombreux partenaires ont été sollicités et se sont prêtés au jeu de la caméra. Le réalisateur a ainsi parcouru les cours d'eau pyrénéens en compagnie des prospecteurs, s'est rendu dans les laboratoires pour suivre le travail des doctorants, s'est joint sur le terrain à l'équipe de travail de la rivière Aude, a participé au comité de pilotage du plan... au total une quinzaine de personnes ont participé au tournage du documentaire.



PHOTO : Anaïs Cahrbonnel

Nicolas Cailleret en tournage dans les Pyrénées pour le documentaire

Retour sur un tournage inédit

Rares sont les images du Desman des Pyrénées. C'est donc un challenge que s'est lancé Nicolas Cailleret en acceptant de tourner des images de Desman en milieu naturel, sans le capturer ni le déranger. Autorisation de filmer dans le Parc nationale des Pyrénées en poche, Nicolas Cailleret passera plusieurs semaines dans les Pyrénées avec les indications du Conservatoire et du Parc national, pour tomber nez à trompe avec la bête et réussir à la filmer à son insu...

Des images que vous découvrirez également dans une séquence de trois minutes créée par le réalisateur. Cette séquence ne comporte que des images de Desman sur un fond musical et peut être utilisée pour un public plus jeune, en support d'une animation par exemple. Cette séquence est disponible sur le site Youtube au lien suivant : <http://youtu.be/sgjP-xlkyhc>

Comment se procurer le DVD ?

Il est disponible sur simple demande, dans la limite des exemplaires disponibles, auprès du Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées (voir contacts à la fin du bulletin).

En savoir +

- Sur le réalisateur du film, Nicolas Cailleret : rendez-vous sur la page Internet <http://nicolascailleret.wix.com/film>. Vous pouvez également le contacter par mail : nicolascailleret@gmail.com
- Sur l'association le Gobie : <http://legobie.wix.com/site-gobie>

- Le film a été inauguré officiellement à Toulouse et à Laruns dans les Pyrénées-Atlantiques. L'espace EDF Bazacle a accueilli le film le 29 mai lors d'une soirée ouverte aux malentendants organisée en partenariat avec EDF et a réuni une quarantaine de personnes.
- Côté Pyrénées, c'est au collège les Cinq Monts de Laruns que le film a été lancé le 3 juin en partenariat avec le Parc national des Pyrénées. La soirée était dédiée également à l'accueil de l'exposition « Flores » du CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.



ACTUS

PHOTO : Colette Denier - Association Moulins de la Laurède

Les outils pédagogiques Desman officiellement inaugurés

Le 5 décembre 2012, en présence du Commissariat à l'aménagement du massif, de la DREAL Midi-Pyrénées et de la région Midi-Pyrénées, les outils pédagogiques Desman ont été inaugurés au Muséum de Toulouse. Le CEN Midi-Pyrénées et le réseau Education Pyrénées Vivantes* ont présenté à la presse et aux institutionnels les sept outils pédagogiques conçus dans le cadre du Plan national d'actions. L'ensemble de ces outils sont à découvrir sur le site Internet dédié www.desman-pyrenees.com à la rubrique ressources, kit pédagogique. Ils sont disponibles gratuitement pour les adhérents du réseau Education Pyrénées Vivantes, pour plus d'informations, contactez Gwenaëlle Plet de la LPO Pyrénées Vivante, gwenaelle.plet@lpo.fr.

*animé par la LPO Pyrénées Vivantes

Participation au 35ème colloque francophone de mammalogie

Le Desman était représenté au palais des Congrès d'Arles en Camargue les 20 et 21 Octobre 2012. François Gillet et Anaïs Charbonnel ont présenté leurs thèses respectives ainsi que leurs premiers résultats. L'exposition « Il était une fois un Desman » et quatre posters sur le Desman étaient également visibles pour les 330 participants du colloque. Le bilan du colloque peut être téléchargé au lien http://paca.lpo.fr/mammif2012/wp-content/uploads/2012/02/bilan_colloque_mammalogie_2012.pdf

Des entreprises sensibilisées à la protection du Desman

Comme l'année passée, les 14 entreprises participant à l'événement sportif « Trophée Desman » ont été sensibilisées à la protection de l'espèce. Cette année c'est une bénévole, Odile Dumet, qui s'est occupée d'installer une exposition sur l'habitat du Desman et les espèces qui vivent dans son milieu dans le hall d'accueil des participants (plus de 150 chaque année). L'équipe du Plan d'actions la remercie sincèrement ! Le film « On l'appelle aussi rat trompette » a également été diffusé lors de l'événement.

Deux nouvelles recrues

Marjorie Biffi, étudiante en deuxième année de master « Expertise écologique et gestion de la biodiversité » d'Aix-Marseille II, réalise un stage de six mois avec la doctorante Anaïs Charbonnel. Elle étudie à l'échelle du haut bassin versant du Salat en Ariège l'influence multi-échelle des facteurs environnementaux dans la répartition du Desman des Pyrénées.



Alice Denis, étudiante en première année de master écologie à l'Université Paul Sabatier de Toulouse, réalise actuellement un stage de 12 semaines au CEN Midi-Pyrénées. Elle va aider à l'actualisation de la carte de répartition du Desman des Pyrénées ainsi qu'à l'analyse des

premiers résultats sur la rivière Aude avec la Fédération Aude Claire.

Deux « Rendez-vous des Cimes » sur le Desman à ne pas manquer cet été

Le premier « Rendez-vous des Cimes » aura lieu le vendredi 12 juillet au refuge d'Ayous dans les Pyrénées Atlantiques. Il sera animé à partir de 20h30 par le Centre permanent d'initiation à l'environnement du Béarn. Le second de l'été se déroulera le mardi 23 juillet au Refuge des Cortalets dans les Pyrénées Orientales. Vous pourrez découvrir un spectacle de Sabine Puech ainsi qu'une animation de la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes.

Les Rendez-vous des Cimes sont une initiative de la LPO Pyrénées Vivantes, de l'AGREPY (Association des gardiens de refuge des Pyrénées), de l'ADT 09 et du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises. Le CEN Midi-Pyrénées et le Parc national des Pyrénées sont associés à la démarche. Plusieurs animations sur la biodiversité des Pyrénées sont réalisées chaque année par les structures du réseau Education Pyrénées Vivantes et sont proposées aux randonneurs qui dorment dans les refuges.



Rappel

Le Desman des Pyrénées est une espèce inscrite à l'annexe II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore (CEE 92/43 du 21 mai 1992) concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage. L'annexe IV précise que les Etats membres doivent prendre toutes les mesures nécessaires à une protection stricte des dites espèces, et notamment interdire leur destruction, leur dérangement durant les périodes de reproduction, de dépendance ou de migration, la détérioration de leurs habitats. L'annexe II dresse la liste des espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation. A ce jour, 52 sites d'importance communautaire (SIC), constituant le réseau Natura 2000, abritent le Desman des Pyrénées sur le versant français pyrénéen (<http://natura2000.eea.europa.eu/#>).

Rapportage Natura 2000 : évaluation de l'état de conservation de l'espèce à l'échelle nationale

Dans le cadre de la démarche de rapportage Natura 2000 « période 2007-2012 », la SFPEM a confié au Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées la rédaction du bordereau concernant le Desman des Pyrénées. Au titre de l'article 17 de la Directive « Habitats Faune Flore », l'objectif est de pouvoir évaluer l'état de conservation des espèces tant à l'échelle du territoire national qu'à l'échelle des sites spécialement désignés dans le cadre du réseau Natura 2000.

Deux informations principales sont demandées :

- Une carte de présence/répartition sous la forme d'un carroyage de 10 x10 km concernant le statut de présence de l'espèce, avec la période et le mode de collecte de cette information.
- Un avis sur l'état de conservation de l'espèce en prenant en compte un ensemble de critères tel que l'aire de présence, la taille de population, la qualité de l'habitat, les tendances, les menaces.

Cet avis, sera donné au niveau de la région administrative et au niveau de chaque région biogéographique (Méditerranéenne, Alpine et Atlantiques) incluse dans l'aire de répartition de l'espèce.

Une première analyse, réalisée par le Conservatoire, montre qu'entre les périodes 2007-2011 et 2012-2017, 25 mailles ne présentent plus l'espèce. C'est le cas pour la partie occidentale de la chaîne pyrénéenne, notamment sur toute la partie du piémont de la région aquitaine (région biogéographique Atlantique).

A l'inverse, 3 mailles présentant des données anciennes (1986 et 1989) ont été confirmées. Il s'agit d'une maille à basse altitude (environ 400 m) sur l'Adour à 5 km en amont de Tarbes (65) et de deux mailles localisées dans le domaine Alpin proche des crêtes, à la frontière espagnole des Pyrénées-atlantiques.

Dès la parution officielle des résultats, un article sera proposé dans ce bulletin.

Action 14 : Renforcer le réseau de sites protégés ou gérés pour le Desman des Pyrénées

La DREAL Midi-Pyrénées a sollicité les animateurs des Plans Nationaux d'Actions placés sous son pilotage pour assurer un appui technique et scientifique auprès des opérateurs et animateurs Natura 2000, dans le cadre de la note sur l'articulation Natura 2000 avec les Plans Nationaux d'Actions en faveur des espèces menacées en région Midi-Pyrénées. La démarche a donc été réalisée pour le PNA Desman. Cet appui technique et scientifique va porter notamment sur :

- La phase d'élaboration et de révision du Document d'objectifs : présentation du site, descriptions et inventaires (compilation des données existantes, validation des protocoles, des inventaires, des cartographies d'habitats d'espèces...); proposition de mesures de gestion (définition des ordres de priorité, validation des mesures de gestion inscrites dans les fiches actions, ...).
- La phase d'animation du Docob : participation aux Comités de pilotage, avis techniques...
- La phase d'évaluation du Docob.

Dans un premier temps le Conservatoire a identifié une dizaine de sites Natura2000 prioritaires pour l'espèce en partenariat avec la DREAL Midi-Pyrénées. Cette sélection a été réalisée en fonction du contenu des fiches actions Desman, sur des



critères géographiques et en fonction de l'état d'avancement du Document d'Objectifs. Lors de la réunion du 9 octobre 2012, la démarche et la liste ont été présentées aux opérateurs et animateurs Natura 2000.

Pour chacun des sites sélectionnés, deux éléments ont été mis à disposition des opérateurs sur le site extra-MISEN de la DREAL Midi-Pyrénées :

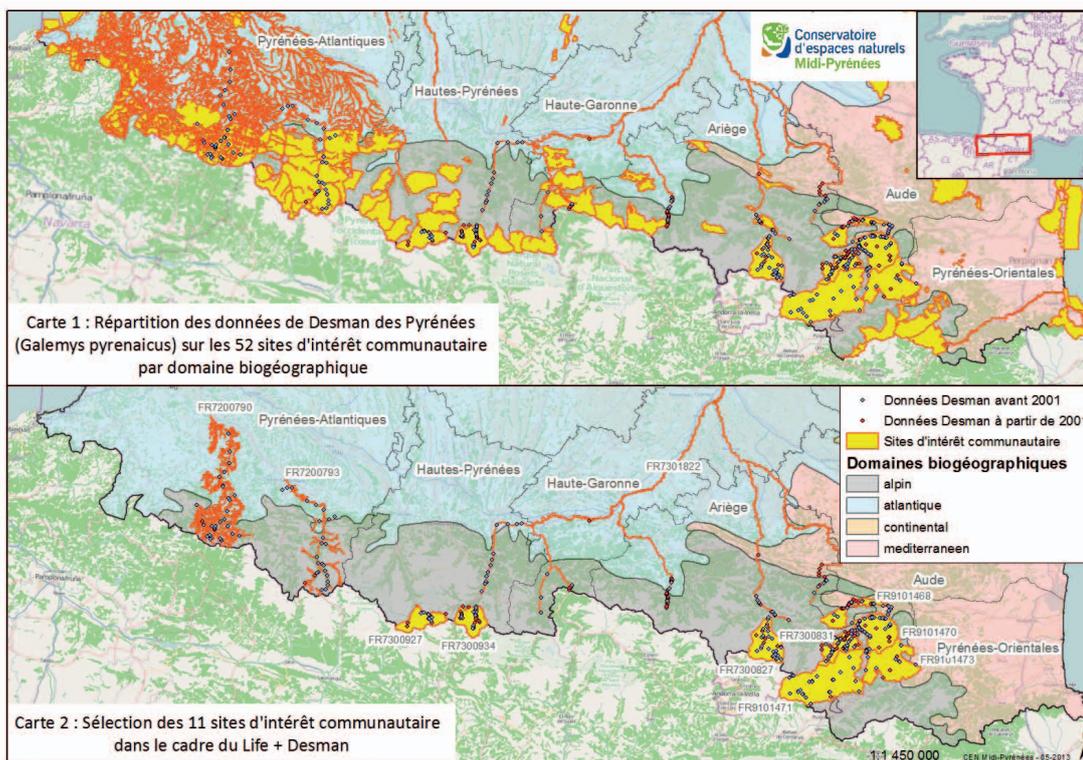
- un extrait cartographique des tronçons sur lesquels vont avoir lieu les prospections en Midi-Pyrénées (dans un objectif d'actualisation de la carte de répartition de l'espèce – action n°7 du PNAD),
- le protocole national de prospection élaboré et mis en application depuis juillet 2011.

Frédéric Blanc

N° site	région	Dpt	Nom du site	état avancement DOCOB	Opérateur	Structure animatrice	Action concernant le Desman	Sous actions	Description engagement
FR7300831	MP	09	Quérigut, Laurenti, Rabassolles, Balbonne, la Bruyante, Haute-Vallée de l'Oriège	animation	ONF 09	ONF 09	DESM-SUIVI : Suivre la population du Desman	DESM-SUIVI : Prospection desman en dernière année du Docob	
FR7300841	MP	09	Queirs du Mas d'Azil et de Camarade, Grottes du Mas d'Azil et de la Carrière de Sabarat	animation	ADASEA09	chambre agriculture 09	Mesure E14 : Amélioration des connaissances pour le Chabot, Desman des Pyrénées et la Lamproie marine	ACTION 14-préconisation : Comité de Bassin pour l'Arize	Description : Regrouper données existantes et acquisition nouvelles données pour élaborer diagnostic de la rivière Arize
FR7300926	MP	65	Ossoue, Aspé, Cestrède	animation	PNP	Commune Gèdre	E3 : Suivi des conditions de vie du Desman des Pyrénées	E3-M1-typologie d'habitats : Etablissement d'une typologie des habitats de l'espèce	Description : Mise à jour du protocole de suivi actuel en intégrant des données habitats. Cartographie de l'habitat de l'espèce. Analyse des données et réalisation de la typologie dans le cadre de l'observatoire du patrimoine
FR7300927	MP	65	Estaubé, Gavarnie, Troumouse et Barroude	animation	PNP	Commune Gèdre			Approfondir les connaissances sur l'habitat du Desman des Pyrénées, et suivre ses populations sur le site » (action à mener dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du PNP à l'échelle de la zone Parc). Mise aux normes des refuges et suivi de l'impact des effluents sur les milieux aquatiques ». Au moment du renouvellement des concessions, mettre en place des réunions de concertation avec EDF pour apporter d'éventuelles modifications concernant l'exploitation des ouvrages.
FR7300931	MP	65	Lac bleu léviste	animation	ONF65	Comité syndical du Houscaou	DESMAN : Améliorer la connaissance sur l'habitat et le comportement du Desman des Pyrénées et suivre son évolution sur le site	DESMAN 1 : Suivi des populations et gestion de l'habitat du desman	Description : Suivi des zones de présence connues et amélioration des connaissances sur l'écologie et le comportement de l'espèce : mise en place de pièges à traces sur l'ensemble des cours d'eau où le desman a été localisé, en amont et en aval des prises d'eau, sur quelques points où la présence de l'espèce est soupçonnée. Suivis en année N et N+6 accompagnés de mesures de débit.
FR7300934	MP	65	Rioumajou et Moudang	animation	ONF65	Commune Saint-Lary	DESMAN : Suivi et gestion des habitats d'espèces : Desman des Pyrénées	DESMAN1 : Gestion de l'habitat du Desman et suivi des populations : suivi des zones de présence connues et amélioration des connaissances sur l'habitat de l'espèce	Description : Application d'un protocole de relevé d'indices applicables et reproductibles sur le terrain. Données complémentaires : recueil d'observations ou d'individus par les pêcheurs, agents du PNP, de l'ONF...
FR7300935	MP	65	Haut-Louron: Aygues Tortes, Caillaus, Gours Blancs, Gorges de Clarabide, Pics des Pichadères et d'Estiouère, Montagne des Tramadits	animation	AMIDEV	C.C. de la Vallée de Louron (EPIVAL)	Desman 1 : Préserver et améliorer l'habitat du Desman	Desman 1 : Gestion hydroélectrique en lien avec le Desman	Description : Augmentation du débit d'étiage sur le cours supérieur de la Neste de Clarabide par redistribution des débits réservés ou autorisés (réaffectation du débit réservé de Caillaus sur Aygues Tortes). Réflexion sur les possibilités de réduire les lâchers d'eau massifs. Réflexion sur l'incidence des ouvrages (barrages ou prises d'eau) sur la continuité des déplacements du desman et de l'Euprocte et prise en compte sur les ouvrages actuels ou à venir.
FR7301822	MP	09, 31, 65, 82	Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste	animation	FDAAPPMA 09	FDAAPPMA 09	Action 34 : Présence du desman		
FR7300889	MP	32,65	vallée de l'adour	animation	institution Adour		Action 12.3 : Améliorer les connaissances sur le Desman des Pyrénées		reconfirmer la présence du desman → présence confirmée par les prospections en 2012
FR7300932	MP	65	Liset de Hount Blanque	en cours	CC Haute Bigorre		Desman		



L'Instrument Financier pour l'Environnement est un bel outil proposé par la Commission Européenne depuis 1992 pour soutenir des projets de conservation de la Nature. Dès le montage du Plan national d'actions, le comité de pilotage avait identifié ce moyen pour permettre le financement des actions de conservation du Desman. Quelques années plus tard, des connaissances supplémentaires en poche sur l'écologie de l'espèce et l'impact des activités humaines, les partenaires se sont lancés...



Un projet a ainsi été construit autour de 11 sites Natura 2000 prioritaires pour l'espèce, abritant plus de 20 % des observations de Desman, soit d'ouest en est : « Le Saison » (FR7200790), « Le Gave d'Ossau » (FR7200793), « Estaubé, Gavarnie, Troumouse et Barroude » (FR7300927), « Rioumajou et Moundang » (FR7300934), « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste » (FR7301822), « Vallée de l'Aston » (FR730827), « Quérigut, Laurenti, Rabassolles, Balbonne, la Bruyante, haute vallée de l'Oriège » (FR730831), « Haute vallée de l'Aude et bassin de l'Aiguette » (FR9101470), « Bassin du Rebenty » (FR9101468), « Capcir, Carlit et Campcardos » (FR9101471), « Massif de Madres-Coronat » (FR9101473) (cf carte jointe).

Trente-quatre actions ont été proposées, toutes dans un objectif opérationnel de conservation

concrète des populations et habitats de l'espèce. Nous pouvons citer parmi les plus innovantes la création de zones refuges pour l'espèce dans les secteurs en tronçons court-circuités soumis à d'importants lâchers d'eau ponctuels (dans le cadre de transparences, de vidanges de barrages ou de travaux). Ces zones pourront être d'anciens bras morts remis en eau, des zones humides restaurées, des affluents reconnectés. Le choix précis du type d'aménagement et leur localisation s'appuieront sur un suivi par radiopistage de 12 individus en période de reproduction et de lâcher d'eau sur un aménagement de la vallée d'Aston (en aval du barrage de Laparan) en vue (1) d'identifier les gîtes de reproduction et de voir leur éventuelle immersion et (2) d'étudier le comportement des adultes (mortalité ? Mise en dérive ? Fuite dans des zones



spécifiques ? Recolonisation éventuelle et selon quel délais?). A terme cette mesure ainsi que des recommandations sur les modalités de lâcher d'eau pourront constituer des mesures accompagnatrices des opérations hydrauliques.

Un autre volet important de ce projet sera une démarche d'identification et de neutralisation des « points noirs ». A comprendre les tuyaux de rejets/captage, les canaux d'irrigation tubulés, les prises d'eau des centrales... bref tous ces pièges potentiellement mortels pour le Desman et le reste de la faune aquatique ou semi-aquatique. Les dispositifs mis en œuvre seront variés : de la simple crépine, à la conception d' « échappatoires à Desman » pour les canaux. Un test sera même mené sur trois aménagements d'EDF afin d'améliorer leur franchissabilité : du simple empierrement, à la construction d'une « rampe à Desman », en passant par l'optimisation d'une passe à poissons.

Le tout sur une durée de 4,5 années (juin 2014 à décembre 2018) et pour la somme de 2,68 millions d'euros.

Les principaux acteurs de la construction de ce dossier, aux côtés du Conservatoire et de la DREAL Midi-Pyrénées, ont été la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes, le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, la Fédération Aude Claire, l'Association des Naturalistes d'Ariège et le Parc national des Pyrénées, la LPO-réseau Education Pyrénées vivantes, mais également des laboratoires de recherche (Ecolab, CBGP, Université de Liège, CEFS), le GREGE et le CEN Aquitaine.

Le challenge a été d'obtenir un engagement, à minima de principe, pour compléter les 50% qu'apportera potentiellement la Commission Européenne. Neuf structures se sont positionnées : la DREAL Midi-Pyrénées et la DREAL Aquitaine, le conseil régional d'Aquitaine, les conseils généraux des Pyrénées-atlantiques et de l'Aude, les agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse, la SHEM et EDF.

Rien n'est encore acquis cependant, car il reste à passer la longue phase de sélection des dossiers. Ce n'est qu'en juin 2014 que le projet pourra commencer si celui-ci est accepté. Donc beaucoup de patience encore... en attendant le bulletin n°9 qui, espérons-le, sera dédié à ce projet !

Mélanie Némoz

Pour plus d'informations sur les projets LIFE+ : <http://ec.europa.eu/environment/life/>.





UNION EUROPÉENNE



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES



PRÉFET DE LA RÉGION
AQUITAINE



PREFET DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON



Ont participé au financement de ce numéro :

LE SCOOP !

Dans le dernier bulletin, nous vous présentions la thèse de François Gillet et son étude à l'échelle du tronçon de l'Aude soumis à régulation hydro-électrique. Ce site fait l'objet d'identifications individuelles au moyen de marqueurs génétiques amplifiés à partir d'échantillons de fèces. Les échantillons de fèces proviennent de 10 stations de 300 m réparties sur un linéaire total de 20 km. Les résultats 2012 viennent de tomber : 9 nouveaux individus ont été identifiés (2 individus présents en 2011 ont été retrouvés également). En 2012, un individu avait été capturé sur le secteur et il ne fait pas partie des individus identifiés par les fèces. Au total, 10 nouveaux individus sont donc comptabilisés pour 2012. Pour l'année 2011, François Gillet avait identifié 20 individus (par les fèces et les captures).

Vous l'aurez compris, entre 2011 et 2012, le nombre d'individus comptabilisés sur les stations de relevés s'élève à 30 !



PHOTO : Pierre Cadiran

Directeur de publication

Hervé Brustel

Rédaction et réalisation

Lysa Laviolle, Mélanie Némoz, Frédéric Blanc

Comité de lecture

Frédéric Blanc, Nathalie Fropier

Photographies

Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées, Frédéric Blanc, Pierre Cadiran, Anaïs Charbonnel, Colette Denier (association Moulins de la Laurède)

Illustration

Julien Vergne

Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées

75 voie du TOEC - BP 57611
31076 Toulouse Cedex 03
Tél. : 05 81 60 81 90 / Fax: 05 81 60 81 91

www.cen-mp.org



Conservatoire
d'espaces naturels
Midi-Pyrénées

